



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre élevé de candidats pour passer l'examen du permis de conduire

Question écrite n° 30321

Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports sur le nombre très élevé de candidats en attente pour passer l'examen du permis de conduire. Depuis le 16 mars 2020, les écoles de conduite ont cessé leurs activités et les examens au permis de conduire ont été interrompus. Aujourd'hui, alors qu'il est de nouveau possible de passer cet examen, il est estimé, au niveau national, que le nombre de places disponibles à cet effet se limite à 60 % car de nombreux inspecteurs n'ont pas repris leur activité et que certains départements ont pris la décision de limiter le nombre de places pour passer l'examen par jour et par inspecteur. Ce serait ainsi près de 360 000 élèves en attente de pouvoir passer l'examen et ce nombre grossit chaque jour. Parmi ces élèves, des étudiants, des apprentis et des alternants qui seront pénalisés de ne pas pouvoir avoir leur permis de conduire pour leur job d'été ou la rentrée de septembre. Afin de remédier à cet engorgement, les écoles de conduite formulent plusieurs propositions telles que l'offre de places supplémentaires le soir et le samedi et la limitation de la durée de l'examen par le passage en contrôle continu d'une partie de celui-ci. Elles n'ont, à ce jour, pas été entendues. Aussi, il demande de bien vouloir lui indiquer ce que le Gouvernement entend faire pour remédier à cette situation qui fragilise les écoles de conduite et freine la mobilité des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30321

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2020](#), page 4175

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)